

# VILLE D'ORANGE



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 16 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

**Date et heure de clôture : Le 20 janvier 2025 à 12h00**



## **AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES**

### **Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Orange (84)



Ecrit par Echo du Mardi le 16 décembre 2024

Numéro national d'identification :  
Type : SIRET - N° : 21840087700013  
Code postal / Ville : 84100 Orange  
Groupement de commandes : Oui  
Coordonnateur du groupement : VILLE D'ORANGE

## Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation  
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>  
Identifiant interne de la consultation : 24-103V  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non  
Nom du contact : FABRE Justine - Mail : [justine.fabre@ville-orange.fr](mailto:justine.fabre@ville-orange.fr)

## Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte  
Conditions de participation :  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans ;  
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.  
Technique d'achat : Accord-cadre

### **Date et heure limite de réception des plis : Lundi 20 janvier 2025 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite  
Réduction du nombre de candidats : Non  
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui  
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non  
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Collectivités territoriales  
Critères d'attribution :  
1) Prix des prestations, pondéré à 70 %  
2) Valeur technique, pondérée à 30 %.

## Section 4 : Identification du marché

### **Intitulé du marché : Maintenance, entretien, réparations et modernisations des ascenseurs, EPMR et monte-charges de la Ville d'Orange et du POP**

Classification CPV : 50750000  
Type de marché : Services  
Lieu principal d'exécution : Orange  
Durée du marché (en mois) : 36  
La consultation comporte des tranches : Non  
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non  
Marché alloti : Oui

## Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Maintenance, entretien, réparations et modernisations des ascenseurs, EPMR et monte-charges de la Ville d'Orange

Classification CPV : 50750000

Lieu d'exécution du lot : Orange

LOT :

Maintenance, entretien, réparations et modernisations des ascenseurs, EPMR et monte-charges du POP

Classification CPV : 50750000

Lieu d'exécution du lot : Territoire intercommunal

## Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Visite obligatoire à effectuer après prise de rdv auprès du service maintenance des bâtiments et des véhicules

Autres informations complémentaires :

Concernant le lot n°1 MAINTENANCE, ENTRETIEN, REPARATIONS ET MODERNISATIONS DES ASCENSEURS, EPMR ET MONTE-CHARGES DE LA VILLE D'ORANGE:

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 25 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 100 000.00 euros HT.

Concernant le lot n°2 MAINTENANCE, ENTRETIEN, REPARATIONS ET MODERNISATIONS DES ASCENSEURS, EPMR ET MONTE-CHARGES DU POP:

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 10 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 30 000.00 euros HT.

En tant que procédure adaptée, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec tous les candidats qui auront remis une offre dans les délais impartis. Toutefois, selon la teneur des offres, le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché sur la base des offres sans négociation.

Si elle estime que le pouvoir adjudicateur a manqué à ses obligations de publicité et de mise en concurrence, toute personne ayant un intérêt à agir peut contester une décision ou la procédure dans les conditions suivantes :

- introduction d'un référé précontractuel auprès du Tribunal spécialisé à partir de la publication de l'avis de publicité jusqu'à la signature du marché.

A cet égard, il est précisé qu'un délai de 16 jours sera respecté entre l'envoi de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre aux candidats et la conclusion du marché ou 11 jours si la notification du rejet est transmise par voie dématérialisée.

- introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution.

## Date d'envoi du présent avis

13 décembre 2024

3955825



Ecrit par Echo du Mardi le 16 décembre 2024